

Toulouse, le 8 mars 2005

**Rectorat**

Délégation académique  
aux relations  
internationales  
et à la coopération

Référence  
SB/05-048

Dossier suivi par  
Sabine BAILLEUL  
Téléphone  
05 61 17 81 14  
Fax  
05 61 17 71 41  
Mél.  
sabine.bailleul  
@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques  
31073 Toulouse cedex

La Rectrice de l'académie de Toulouse

à

Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des  
Services départementaux de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN-ET

Mesdames et Messieurs les IEN premier degré

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du  
second degré

s/c de MM. les IA-DSDEN

Monsieur le Directeur de l'IUFM de Midi-Pyrénées

**Objet : Bourses Comenius 2.2.C (réf. encart du BO n°44 du 2 décembre 2004)**

Le programme Socrates propose, dans le cadre de l'action Comenius 2, des bourses de mobilité au titre de la formation continue. Grâce à ce financement, les candidats peuvent participer à des activités de formation dans un autre pays d'Europe pour une durée d'une ou deux semaines, voire davantage.

Les catégories de personnels éligibles sont les suivantes :

- enseignants du premier et du second degré
- directeurs d'école, chefs d'établissement
- conseillers d'éducation et conseillers d'orientation
- conseillers pédagogiques et formateurs d'enseignants
- corps d'inspection

Les stages auxquels il est possible de postuler sont de deux types :

- 1) stages de perfectionnement linguistique (durée : à partir de deux semaines)
- 2) stages de formation générale sur des thèmes pédagogiques ou liés à la gestion des établissements scolaires (durée : une semaine)

J'attire votre attention sur la nécessité de pratiquer une langue étrangère, souvent l'anglais, pour envisager de participer au deuxième type de formations.

L'appel à candidatures est traité tout au long de l'année, sous réserve que le délai pour postuler soit respecté : en effet, les dossiers de candidature devront parvenir à l'Agence Socrates **au moins 16 semaines avant la date du stage choisi.**

Les candidats devront au préalable se mettre en relation avec l'organisateur du stage, afin de s'assurer qu'il est possible de s'inscrire à la formation proposée.

Les dossiers de candidature peuvent être téléchargés à la rubrique « Documents et Formulaire » sur le site de l'Agence Socrates

<http://www.socrates-leonardo.fr>



ou vous serons envoyés par la DARIC (Mme Sabine Bailleul) par le courrier électronique.

2/2

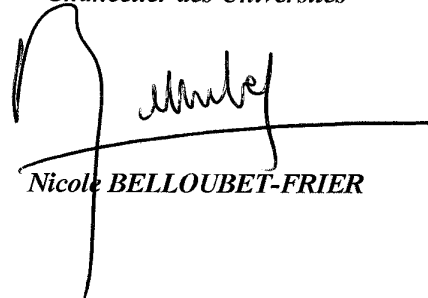
La DARIC peut également vous aider à trouver des adresses d'organismes proposant des formations linguistiques ou à accéder au catalogue des formations européennes. Etant le relais du programme Socrates dans l'Académie, elle vous pourra vous assister pour le montage de votre dossier.

**Les dossiers de candidature devront être adressés en double exemplaire à l'Agence Socrates-Leonardo da Vinci - 25 , Quai des Chartrons - 33080 Bordeaux cedex- et en copie à la DARIC (Mme Bailleul).** Les enseignants du premier degré veilleront à transmettre pour information une copie de leur dossier à l'Inspection académique de votre département sous couvert de l'inspecteur de leur circonscription.

Je vous rappelle que toutes les demandes doivent être pourvues de la signature du candidat et de son supérieur hiérarchique et comporter également un tampon officiel.

Mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

*La Rectrice  
Chancelier des Universités*



*Nicole BELLOUBET-FRIER*